Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026 12.10.2026
Publié le
ID : 013-211300215-20261008-DEC2026178-AR

Carry LE ROUET
PROVENCE CÔTE BLEUE

SOUS-PREFECTURE D'ISTRES

N° 2026-178
Domaine : 1.4

DECISION DU MAIRE
(Application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE MAIRE DE CARRY-LE-ROUET

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L. 2122-21 et L. 2122-22 résultant des dispositions de la loi n° 96-142 du 21 Février 1996, relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2026-35 du 09 avril 2026 par laquelle le Conseil Municipal de Carry-le-Rouet a délégué, sans aucune réserve, à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il convient de signer un avenant modifiant le label BBC Effinergie Rénovation tertiaire pour des travaux de rénovation du Groupe Scolaire Simone THOULOUZE.

CONSIDERANT l'avenant n° 6319 de la société PRESTATERRE Certifications sise, 43 rue de l'Aérodrome Meythet, 74690 ANNECY.

D E C I D E

Article I : De signer l'avenant de la société PRESTATERRE Certifications sise, 43 rue de l'Aérodrome Meythet, 74690 ANNECY

Article II : L'avenant n° 6319 a pour objet la modification de la mention Label BBC Effinergie Rénovation tertiaire

Article III : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article IV : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

Cette saisine peut être faite :

- par voie écrite à l'adresse suivante :

Tribunal Administratif de Marseille
22/24 rue Breteuil
13281 MARSEILLE CEDEX 6

- par voie dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr.
-

Fait à Carry-le-Rouet, le 08 octobre 2026
Le Maire,
René-Francis Carpentier

MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET (Bouches-du-Rhône)